

Communiqué

Changé, le 27 juillet 2005

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

A partir du 26 juillet 2006 et jusqu'au 31 décembre 2006, puis renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois, la société Séché Environnement a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005 à Oddo Corporate Finance.

L'ancien contrat de liquidité conclu le 31 décembre 2005 avec HSBC Bank Plc s'est terminé le 20 juillet 2006.

Au titre du nouveau contrat, les moyens apportés au compte de liquidité sont les suivants :

- 1.279.993,32 euros
- 4.862 titres.

Contact :
Jean GEISSLER
Directeur Administratif et Financier
02 43 59 60 60